

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 5 MARS 2012 A 20 h 30**

**Présents** : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F.LAUNAY, P.ANGIBAUD, M. BRUNEAU, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. FAUCOND, O. NAUD, E. RAVAUD.

**Excusés** : E.BIRET, N. DEYROLLE, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, B. RAUD,

**Secrétaire de séance** : P. ANGIBAUD.

**Convocation** : 24 février 2012



**COMPTE ADMINISTRATIF - COMMUNE 2011**

Sous la présidence de Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 de la Commune établi par Madame le Maire et qui fait apparaître les résultats suivants :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 1 199 286.46 €  
Recettes : 1 518 899.98 €  
Excédent : 319 613.52 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 1 073 633.73 €  
Recettes : 793 226.65 €  
Déficit : 280 407.08 €

Le résultat net positif est donc arrêté à : 39 206.44 € hors restes à réaliser.

Madame Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 de la Commune.

**COMPTE ADMINISTRATIF - ASSAINISSEMENT 2011**

Sous la présidence de Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 du service assainissement établi par Madame le Maire et qui fait apparaître les résultats suivants :

**Section d'exploitation :**

Dépenses : 122 299.32 €  
Recettes : 298 532.86 €  
Excédent : 176 233.54 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 142 838.58 €  
Recettes : 128 343.60 €  
Déficit : 14 494.98 €

Soit un excédent global de : 161 738.56 €.

Madame Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 du service assainissement.

## **COMPTE ADMINISTRATIF - LOTISSEMENT 2011**

Sous la présidence de Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 lotissement établi par Madame le Maire et qui fait apparaître les résultats suivants :

### **Section de Fonctionnement :**

Dépenses : 136 693.04 €

Recettes : 136 592.44 €

Déficit : 100.60 €

### **Section d'investissement :**

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Soit un déficit global de 100.60 euros.

Madame Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget annexe lotissement.

## **COMPTE ADMINISTRATIF – LOCAUX COMMERCIAUX 2011**

Sous la présidence de Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 locaux commerciaux établi par Madame le Maire et qui fait apparaître les résultats suivants :

### **Section de Fonctionnement :**

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

### **Section d'investissement :**

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Madame Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget annexe locaux commerciaux.

## **COMPTE ADMINISTRATIF – LOGEMENTS SOCIAUX 2011**

Sous la présidence de Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 logements sociaux établi par Madame le Maire et qui fait apparaître les résultats suivants :

### **Section de Fonctionnement :**

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

### **Section d'investissement :**

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Madame Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget annexe logements sociaux.

## **COMPTE DE GESTION - COMMUNE 2011**

Sous la présidence de Madame Marie Josèphe DUPONT, Maire, le Conseil Municipal examine le compte de gestion commune 2011 dressé par Madame Sabine FILY, receveur municipal. Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ; après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ; statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion commune dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **COMPTE DE GESTION - ASSAINISSEMENT 2011**

Sous la présidence de Madame Marie Josèphe DUPONT, Maire, le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2011 du service assainissement, dressé par Madame Sabine FILY, receveur municipal. Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ; après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ; statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion du service assainissement dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **COMPTE DE GESTION - LOTISSEMENT 2011**

Sous la présidence de Madame Marie Josèphe DUPONT, Maire, le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2011 du service lotissement, dressé par Madame Sabine FILY, receveur municipal. Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ; après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ; statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion du service lotissement dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **COMPTE DE GESTION – LOCAUX COMMERCIAUX 2011**

Sous la présidence de Madame Marie Josèphe DUPONT, Maire, le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2011 du service locaux commerciaux, dressé par Madame Sabine FILY, receveur municipal. Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ; après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ; statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion du service locaux commerciaux dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **COMPTE DE GESTION – LOGEMENTS SOCIAUX 2011**

Sous la présidence de Madame Marie Josèphe DUPONT, Maire, le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2011 du service logements sociaux, dressé par Madame Sabine FILY, receveur municipal. Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ; après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ; statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion du service logements sociaux dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **AFFECTATION RESULTAT D'EXPLOITATION 2011**

### **Budget commune :**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation 2011 de la manière suivante :

(A) Résultat d'exploitation 2011	319 613.52 euros
(B) Déficit d'investissement 2011	280 407.08 euros
Restes à réaliser :	
(C) dépenses	89 500.00 euros
(D) recettes	89 500.00 euros
(E) déficit d'investissement (B+C-D)	280 407.08 euros
Affectation du résultat	
(F) 1068 : affectation à l'investissement	280 407.08 euros
(G) 002 : excédent réparti fonctionnement	39 206.44 euros

## AFFECTATION RESULTAT D'EXPLOITATION 2011

### Budget Assainissement :

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation 2011 de la manière suivante :

(A) Résultat d'exploitation 2011	176 233,54 euros
(B) Déficit d'investissement 2011	14 494.98 euros
Restes à réaliser :	
(C) dépenses	0 euro
(D) recettes	0 euro
(E) déficit d'investissement (B+C-D)	14 494.98 euros
Affectation du résultat	
(F) 1068 : affectation à l'investissement	14 494.98 euros
(G) 002 : excédent réparti fonctionnement	161 738.56 euros

### EMPRUNT EN FRANCS SUISSES

Dexia Crédit Local de France a fait une proposition de reprise avant terme de l'emprunt en francs suisses détenu par la commune.

Après étude, la commission des finances propose de ne pas rembourser par anticipation pour le moment, le taux de ce prêt est à 3.47 % et est un taux fixe.

Le remboursement anticipé induit une pénalité de 15 000.00 € environ ainsi qu'une perte de change de 25 000.00 €.

De plus, les taux actuels sont supérieurs au taux de ce prêt ce qui entrainerait une annuité plus élevée que les montants actuellement remboursés.

Le Conseil Municipal suit l'avis de la commission des finances et demande qu'une vigilance particulière soit apportée sur l'évolution de cet emprunt.

### SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2012

Le Conseil municipal étudie les propositions de subventions pour 2012 établies par la Commission des finances.

Le Conseil municipal attribue à l'unanimité les subventions ci-dessous :

APE Gaston Chaissac (15.00 € x 171 élèves).....	2 565.00
APEL La Limouzinière (15.00 € x 153 élèves).....	2 295.00
F.C. Logne & Boulogne .....	1 500.00
Centre de Tir La Limouzinière.....	400.00
Athlétic Retz Sud Lac.....	90.00
Lim Danse La Limouzinière .....	300.00
Taekwondo La Limouzinière.....	180.00
ES Logne La Limouzinière.....	100.00
St Colomban Tennis de Table.....	210.00
Amicale de l'espoir La Limouzinière .....	135.00
Ecole de musique, St Philbert 190.00 € x 10 élèves .....	1 900.00
Société de chasse, La Limouzinière .....	235.00
Familles Rurales - Centre aéré, La Limouzinière .....	4 000.00
Familles Rurales - Accueil mercredi et petites vacances.....	3 500.00
Familles Rurales Saint Colomban Halte Garderie 2011 3.60€*1 500 heures	5 400.00
CAPL/CPIE Corcoué sur Logne Animation jeunesse .....	11 655.00
CAPL/CPIE Corcoué sur Logne Chantier jeunes bénévoles.....	2 000.00
Office municipal, La Limouzinière .....	3 078.00
La Limouzinière d'hier à aujourd'hui.....	30.00
Société des Historiens du Pays de Retz .....	50.00

Musique et Danse 44 (1.20 €/hab + 15.24 €) .....	2 616.25
Foot Fête F... .....	660.00
A.D.V.C. 44 Ass. Conjoint Survivant.....	33.00
A.D.T. Secteur Machecoul .....	205.00
Amis MAS, Loroux Bottereau .....	160.00
IME Le Cenro Vertou .....	80.00
Les Nounous du Lac-Saint Philbert .....	225.00
ASCODE.....	120.00
La Clairière.....	50.00
Sclérosés en plaques .....	25.00
Aide à Domicile en Milieu Rural - La Limouzinière .....	1 200.00
Amicale des Donneurs de sang - St Philbert.....	110.00
Amicale Sapeurs pompiers- St Philbert .....	110.00
Amicale Sapeurs pompiers - St Colomban .....	110.00
La Prévention Routière .....	100.00
ADAPEI Sud Loire .....	60.00
Restaurants du cœur .....	280.00
Retz' Agir - Machecoul .....	2 771.60
Association Onco Plein Air .....	80.00
Tiyenta France St Philbert de G.Lieu .....	100.00
Association des Paralysés de France.....	200.00
Conseil Architecture Urbanisme et Environnement - Nantes .....	96.00
Association d'Information Communale de Loire-Atlantique .....	317.70
Association Départementale d'Information sur le Logement .....	80.00
Lutte anti grêle .....	600.00
SPA 1.02 € x 2 132 .....	2 174.64
AFN, La Limouzinière .....	100.00
Bleuets de France .....	25.00
Croix Rouge Machecoul .....	50.00
All In La Limouzinière .....	100.00
Guidon Machecoulais (Critérium) .....	100.00
<b>Soit un total de .....</b>	<b>52 562.19 Euros</b>

Sur proposition de la Commission de finances, le Conseil municipal décide d'inscrire un crédit global de 55 000.00 € à l'article 6574 du BP 2012.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **AVANCEMENTS DE GRADES – MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Madame le Maire indique que deux agents communaux peuvent bénéficier d'une promotion par avancement de grade.

Afin d'effectuer ces promotions, la commission personnel communal propose de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 le tableau des effectifs du personnel de la manière suivante :

- Suppression du poste de rédacteur principal
- Création du poste de rédacteur chef
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs proposées.

## **PERSONNEL COMMUNAL - REMPLACEMENT SECRETARIAT DE LA MAIRIE :**

Le mi-temps thérapeutique accordé à un agent du secrétariat pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 va probablement être prolongé de 3 mois jusqu'à fin juin, la procédure est en cours près des instances médicales.

Actuellement la présence d'un agent du service de remplacement du centre de gestion nous permet de rattraper les retards au niveau de la gestion du fichier population notamment, et de l'informatisation du cimetière.

L'agent titulaire bénéficie en plus de ses congés 2012 de 5 semaines de congés au titre de 2011. Un accord avec l'intéressée lui permettrait de poser une semaine/mois de mars à juillet.

La commission propose de reconduire pour les mois d'avril, mai et juin le contrat avec le service de remplacement du centre de gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la prolongation de l'intervention du service de remplacement jusqu'à la fin du congé thérapeutique de l'agent titulaire du secrétariat.

## **PERSONNEL COMMUNAL - SERVICES TECHNIQUES :**

Le contrat CUI/CAE affecté aux services techniques arrive à échéance le 31 mai 2012.

A l'origine, ce poste devait être pérennisé dans la mesure où de nouvelles tâches ont été affectées aux services techniques ou vont l'être dans les prochains mois :

- Désherbage manuel des trottoirs et espaces piétonniers.
- Espaces verts Le Patureau
- Plants (serre)
- Espaces verts cimetière
- Fleurissement
- Liaisons douces La Touche Monnet, Le Chiron.
- Espaces verts Les Nouvelles
- Parc du Château

La création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> juin 2012 est proposée par la commission du personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour et 2 abstentions décide de créer un poste d'adjoint technique territorial au 1<sup>er</sup> juin 2012 affecté aux services techniques.

## **CENTRE DE L'HABITAT :**

Madame le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre de l'OPAH, un dossier d'insalubrité arrive en phase de réalisation.

La commune doit s'engager sur le financement de ces travaux par une subvention de 4 500 €, le montant total des travaux s'élevant à 61 286 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 4 500.00 € au titre de la rénovation d'un logement situé 16. Rue des Courtils.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2012.

## **AVENANT MARCHE GADAIS – LE PATUREAU :**

Dossier remis à une prochaine réunion.

### **CESSION DE TERRAIN LE MAUPAS :**

Monsieur Frédéric LAUNAY indique que lors du bornage du chemin d'Alteau, il a été convenu de redresser la limite entre le domaine privé et le domaine public.

Monsieur Guillaume ORDRONNEAU et Mademoiselle Audrey THOMAS se verraient attribuer 41 m<sup>2</sup> de terrain pour redresser l'alignement, ceci permettrait d'avoir une limite droite et cohérente.

Une cession par la commune à l'euro symbolique pourrait être envisagée, les intéressés prenant à leur charge les frais de géomètre et de notaire.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de cession et charge Madame Le Maire ou un Adjoint de signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Maître MOREAU notaire à l'office notarial de Saint-Philbert de Grand Lieu.

### **CONVENTION CHANTIER JEUNES BENEVOLES :**

Monsieur Samuel DELAUNAY, Adjoint, présente au conseil municipal la convention de partenariat à signer pour l'organisation du chantier de jeunes bénévoles qui doit avoir lieu du 19 au 29 août 2012.

Cette convention entre la commune et le CPIE/CAPL organise le chantier 2012 et fixe la participation de la commune à 2 000.00 € maximum.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir et autorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer le document présenté.

### **LOCATION PRECAIRE D'UN TERRAIN :**

Monsieur Frédéric LAUNAY, adjoint, fait part au conseil municipal du projet exprimé par Monsieur et Madame HAZE, domiciliés 32 rue des courtils, souhaitant louer la parcelle communale cadastrée ZW n°111 d'une superficie de 2 814 m<sup>2</sup> pour y parquer des poneys.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la proposition de mise à disposition à titre précaire pour un loyer annuel de 50.00 € et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les documents à intervenir.

### **JEUNES ET JEUNESSE EN VAL DE LOGNE (JJVL) :**

Madame Gisèle VAILLANT, adjoint, évoque l'éventuelle modification de statuts de ce collectif qui regroupe les communes de Legé, Touvois, Corcoué, Saint Colomban et La Limouzinière pour mettre en place des actions envers les jeunes et les adolescents.

Il est envisagé de mettre en place une structure associative afin de régulariser la situation juridique.

Un partenariat avec le CPIE/CAPL de Corcoué sur Logne sera recherché pour mener à bien les actions visant à modifier les comportements à risques notamment en matière de sécurité routière.

Ce dossier sera représenté à l'assemblée lorsque les partenaires auront avancé dans la réflexion.

### **INSTALLATION CLASSEE :**

Monsieur Frédéric LAUNAY fait part au conseil municipal du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur l'élevage Bruno HÉRY à Saint Philbert de Grand Lieu.

### **PRESBYACOUSIE :**

Réunion d'information organisée par le CCAS le mardi 13 mars à 14h30 à la salle Henri IV.



## **ELECTIONS :**

Préparation des scrutins Présidentielles et Législatives 2012.

## **OFFICE MUNICIPAL :**

L'assemblée générale de l'office municipal se déroulera le samedi 17 mars 2012 à 10h00 salle Henri IV.

## **RECENSEMENT DES HIRONDELLES :**

Monsieur Samuel DELAUNAY indique que le CPIE/CAPL de Corcoué sur Logne participe à une opération de recensement des hirondelles et recherche des volontaires pour décompter les nids d'hirondelles sur la commune.

## **CHEMIN DES NOUVELLES :**

Les travaux chemin des Nouvelles ont entraîné la fermeture de cette voie provisoirement, malgré les aménagements réalisés des véhicules continuent à emprunter cet itinéraire. Madame Fabienne ESMANGART DE BOURNONVILLE indique que le merlon positionné en travers du chemin va être renforcé dès que possible.

## **PROCHAINE RÉUNION**

**LUNDI 26 MARS 2012 – 20 H 30**